

Rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)

Objectifs

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour gérer les risques professionnels et les traiter, en lien avec le Document Unique d'Evaluation des Risques
- Réaliser et mettre en œuvre le Document Unique spécifique à l'entreprise, le formaliser sous un fichier informatique qui pourra évoluer dans le temps, au fur et à mesure des progrès atteints en matière de gestion des risques
- Acquérir les savoirs et savoir-faire concernant les méthodes et outils utilisés dans ce domaine

Public concerné

Tout public

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour (7 heures)

Animateurs

Formateur expérimenté

Effectifs

8 participants maximum

Accès aux locaux

Locaux conforme à l'accueil des personnes à mobilité réduite

Moyens pédagogiques

- Tableau blanc / paper board
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Etude de cas et mise en situation

Méthodes pédagogiques

- Magistrales
- Interrogatives
- Démonstratives
- Actives
- Expérientielles

Evaluations et suivi de formation

- Evaluation préalable et évaluation à chaud
- Questionnaire de satisfaction
- Remise d'une attestation de formation

Les risques professionnels

- Notions réglementaires en matière de gestion des risques professionnels
- Techniques de gestion des risques professionnels
- Préparation et mise en place de la démarche d'ensemble en entreprise
- Savoir identifier, évaluer, traiter et suivre les risques professionnels
- Méthodologie et outils : niveaux de priorité, cotation du risque, risque résiduel...
- Définition des unités de travail

Mise en place du DUER

- Outil informatique : avantages et inconvénients
- Fourniture d'un outil informatique et adaptation au contexte de l'entreprise
- Mise en œuvre et gestion au cas par cas
- Visite des sites (points de vente, laboratoires, bureaux...)
- Formalisation du Document Unique
- Approche en matière de gestion et de prévention des risques psychosociologiques « agression, violence au travail, stress... »